

Mardi 15 septembre 2020

Conférence de presse de rentrée

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Mesdames et Messieurs les journalistes,

Je suis très heureuse de vous accueillir au ministère comme chaque année à la mi-septembre pour vous présenter les grandes lignes de cette rentrée universitaire.

Si le rendez-vous est habituel, cette rentrée, elle, n'est évidemment pas comme les autres. La crise sanitaire a profondément bouleversé la vie universitaire, son rythme, son organisation, ses acteurs, mais dans le même temps, elle a, quelque part, remis la connaissance au centre du jeu, en tant que remède à l'épidémie, en tant que réponse à ses conséquences économiques et sociales. Jamais notre pays n'a autant eu besoin de citoyens bien formés, créatifs, agiles, pour relancer son économie pour se tourner vers l'avenir avec confiance. Jamais notre jeunesse et plus largement, nos concitoyens, n'ont autant eu besoin d'acquérir ou de renforcer leurs compétences pour se donner toutes les chances de trouver leur place dans la société. Voilà un horizon qui d'emblée trace la feuille de route de l'enseignement supérieur pour les mois à venir : non seulement il nous faudra nous adapter au contexte sanitaire, mais nous devons aussi redoubler d'ambition et d'engagement envers les étudiants afin d'amener chacun d'entre eux vers la réussite. C'est un immense défi, d'une complexité inédite, sur le plan logistique, sanitaire, pédagogique, humain. Mais je peux vous assurer qu'à l'aube de cette rentrée, **l'ensemble de la communauté universitaire est profondément déterminé à relever ce défi et je tiens à la remercier.**

Les 3 défis de la rentrée universitaire 2020 : Accès, Accueil, Accompagnement

Retour d'expérience sur le confinement

Cela fait des semaines que nos établissements s'y préparent et que nous travaillons avec eux d'arrache-pied pour réussir cette rentrée délicate, à la lumière de l'expérience accumulée durant le confinement. Car avant de penser à la rentrée, il a d'abord fallu terminer l'année universitaire. C'était loin d'être gagné d'avance mais la communauté universitaire a fait preuve d'une mobilisation remarquable **pour assurer la continuité des formations**, en adaptant ses méthodes et les contenus à l'enseignement à distance avec beaucoup de souplesse et de créativité ; **pour organiser**, avec l'appui précieux de l'Inspection générale, les examens et les concours qui se sont déroulés sans heurts, dans le calme et le respect de l'équité et de la sécurité des candidats et de leurs accompagnateurs ; **pour accompagner les étudiants les plus vulnérables dans cette période difficile**, en facilitant leur accès au logement, aux soins, au soutien psychologique, à l'aide sociale, aux équipements numériques, aux denrées alimentaires. Grâce à la mobilisation de la Contribution vie étudiante et de campus, grâce à

l'augmentation de 10 millions d'euros du budget des aides spécifiques d'urgence, grâce à l'aide exceptionnelle de 200 euros accordée par le Gouvernement aux jeunes en situation les plus précaires, grâce, enfin, aux nombreuses initiatives locales, tous les étudiants ont pu être accompagnés. La communauté universitaire a su rester soudée et je tiens à rendre un hommage appuyé aux enseignants, aux personnels administratifs, aux personnels de direction, aux personnels des services de santé, des services sociaux, aux équipes du CNOUS et des CROUS, aux associations étudiantes, qui n'ont ménagé ni leur temps ni leur peine pour continuer à faire vivre le service public d'enseignement supérieur contre vents et marées.

De cette période difficile, l'enseignement supérieur a beaucoup appris, sur ses forces, son esprit de solidarité, son inventivité, son agilité, mais aussi sur sa vulnérabilité, que ce soit face à la précarité étudiante ou à la précarité numérique.

Tous ces enseignements sont venus alimenter la préparation de la rentrée, qui à bien des égards, a représenté un défi plus grand encore que la clôture de l'année universitaire. Pour le relever, **nous nous sommes fixés collectivement 2 règles: l'anticipation et l'adaptation.**

Accès à l'enseignement supérieur : 1 jeune, 1 solution

Cette ligne de conduite a permis de répondre à un enjeu particulièrement prégnant cette année : celui de **l'accès à l'enseignement supérieur**. Vous le savez, ma priorité, depuis mon arrivée à la tête de ce ministère, a toujours été d'apporter une réponse, la plus personnalisée possible, à tous ceux qui aspirent à l'enseignement supérieur. C'est toute la philosophie de la loi ORE et de Parcoursup, qui a accueilli l'an dernier plus de 2300 formations supplémentaires pour offrir toujours plus de choix aux candidats. Cette année, **cette ambition a été mise au défi d'une pression démographique inédite**. En avril, bien avant les résultats du baccalauréat, il y avait déjà 22 500 lycéens de plus que l'an dernier qui avaient confirmé des vœux sur la plateforme.

Le taux exceptionnel de réussite au baccalauréat est ensuite venu entériner cette hausse, mais nous avons déjà commencé à nous y préparer. **Un travail de fond avait été entamé au printemps et a été amplifié cet été pour répondre à cet afflux et à ce surcroît de demandes.**

Ce dialogue s'est fondé sur une relation étroite entre les universités, l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur, les recteurs mais aussi avec le ministère de l'éducation nationale, du travail, de la santé ou encore avec les régions, qui ont une responsabilité dans l'organisation de la formation et nous accompagnent, dans le cadre du plan de relance pour que nous puissions collectivement répondre à la diversité des besoins, qui vont de la poursuite d'études à l'entrée dans la vie active, notamment via l'apprentissage.

Le Plan jeunes, annoncé par le Premier Ministre le 23 juillet dernier, a ainsi permis de créer plus de 20 000 places supplémentaires pour cette rentrée dans le supérieur et le scolaire : ce sont 5 700 places de plus en STS, très attendues par les bacheliers technologiques et professionnels, 6 000 places de formation de type FCIL ou CAP en 1 an, 2 000 nouvelles formations courtes favorisant l'orientation et l'acquisition de compétences techniques et professionnelles, plus de 4 000 nouvelles places dans les licences les plus demandées, notamment en santé, et un objectif de création de 3 800 places dans les formations médicales, dont plus de 2 000 dans les formations en soins infirmiers.

La dynamique se poursuivra l'an prochain avec 20 000 places supplémentaires à la rentrée 2021. Sur la durée du plan de relance, ce sera 180 millions d'euros qui seront consacrés à la création de places dans l'enseignement supérieur, avec l'ambition de répondre tant à la diversité des profils des lycéens et étudiants qu'aux besoins des territoires et de notre pays.

Les solutions doivent être collectives et ne peuvent venir uniquement de ce ministère. C'est cette mobilisation générale qui nous a permis d'anticiper ces créations de places.

Le calendrier a également été modifié pour fluidifier la procédure : la phase complémentaire a ouvert plus tôt dès le 2 juillet et les CAES ont pu entrer en action plus tôt que d'habitude. La fermeture de la plateforme a été retardée de 10 jours pour continuer à accompagner les lycéens.

La raison est simple : dans une période anxiogène et difficile pour les jeunes, la priorité doit rester l'accompagnement pour les aider à choisir leur avenir et soutenir leurs démarches. Vous le savez, le mois de septembre est un mois important pour l'apprentissage, et avec les aides du gouvernement, des opportunités peuvent se concrétiser : c'est pour cela aussi que nous sommes mobilisés avec le ministère du Travail pour soutenir l'apprentissage et faire cette année une Grande rentrée de l'apprentissage (grâce à une manifestation qui se tiendra les 16 et 17 septembre 2020).

La jeunesse paie le prix fort de la crise sanitaire. Pourtant, c'est elle qui porte tous nos espoirs de renouveau. Il n'est donc pas question de parler de génération sacrifiée. **C'est pourquoi le Gouvernement a décidé de placer la jeunesse au cœur de sa stratégie de relance avec l'ambition de ne laisser aucun jeune sans solution.**

Sur les chiffres consolidés de la procédure Parcoursup, eu égard à la prolongation évoquée précédemment je vous donne rendez-vous fin septembre pour un bilan complet :

Mais sachez que c'est déjà plus de 610 000 lycéens qui ont pu recevoir une proposition. Plus de 23 000 lycéens qui ont été accompagnés cet été par les CAES et nous continuerons à accompagner les quelques milliers de jeunes qui cherchent encore leur place dans l'enseignement supérieur. C'est un travail de dentelle, c'est un travail auquel les CAES consacrent toute leur énergie, toute leur détermination. Nous trouverons une solution pour chacun.

D'ailleurs, il reste à ce jour encore près de 9 000 formations qui offrent des places dans des filières très variées du BTS à la classe préparatoire et pour cela nous devons renforcer le soutien à la mobilité, soutien qui a déjà quasiment doublé cette année.

Ce sont donc 2 783 000 étudiants qui sont en train de prendre ou reprendre le chemin de l'enseignement supérieur cette année, soit 57 700 de plus que l'an dernier.

Accueil : Priorité à la présence et à la protection

Ce chiffre m'amène au deuxième défi de cette rentrée : celui de **l'accueil**. Après 6 mois de fermeture, **tous les établissements d'enseignement supérieur rouvrent leurs portes aux étudiants. Cette réouverture était à la fois attendue et tout à fait indispensable.** Les universités et les écoles sont des lieux d'études mais également des lieux de vie, de rencontres, d'échanges, de culture, et c'est cette somme d'expériences qui constituent la globalité d'une formation. **Sans la vie de campus, sans la**

présence de la communauté entre ses murs, la formation est incomplète, la relation pédagogique fragilisée, l'enseignement supérieur désincarné. Je sais tout ce que l'enseignement doit au face à face physique, à l'interaction directe, à l'échange des regards : on lit bien des choses sur le visage d'un étudiant : l'incrédulité, l'ennui, la passion, la curiosité, l'éclair de compréhension ; toutes ces informations sont un peu le GPS de l'enseignant et ces repères se perdent dans la distance et la dématérialisation. **Le retour des étudiants et des personnels sur les sites était donc, pour moi comme pour la communauté, une priorité.**

Cette priorité à l'accueil, elle se décline également à l'international, en facilitant autant que possible les démarches des étudiants internationaux désireux de rejoindre nos établissements et en leur donnant la primauté dans l'instruction de leurs visas. En manifestant cette volonté d'ouverture par-delà les conditions sanitaires, notre pays reste fidèle à ses traditions et se distingue sur le plan international.

Mais **cette priorité, il a fallu la concilier avec la réalité d'une épidémie qui est loin d'être derrière nous et qui exige de continuer à protéger la santé de chacun.** La situation sanitaire n'étant pas stabilisée, là encore l'anticipation et l'adaptation doivent être de mise. La dernière circulaire du 07/09, qui rend le masque obligatoire en espace clos et en plein air, en tout temps, qui demande le respect de la distanciation physique autant que possible, le respect des gestes barrières, prévoit 4 scénarios répondant de manière adaptée au niveau de circulation du virus. Il convient de les appliquer scrupuleusement, en fonction des situations locales.

L'ensemble des personnels s'est donc mobilisé pour permettre aux étudiants une rentrée dans des conditions « les plus normales possibles ».

Nous devons pourtant prendre conscience que le virus circule toujours activement, que nombre d'entre nous sont asymptomatiques, et que la Covid-19 se transmet majoritairement à l'occasion de réunions familiales et retrouvailles entre amis. Il ne s'agit pas d'interdire cela, mais nous devons agir en étant responsable de nos actes et en gardant à l'esprit que plus la réponse sera collective, plus rapidement nous serons en capacité d'organiser un retour à la normale. Il serait dommage de voir tous nos efforts de ces derniers mois anéantis par notre manque de vigilance, avec des conséquences importantes sur l'apprentissage et sur les formations d'enseignement supérieur.

Dans cette stratégie d'anticipation et d'adaptation, le numérique a bien sûr un rôle à jouer. Je veux le redire ici avec force : mon ambition n'est certainement pas de faire de la pédagogie à distance une nouvelle norme ou un parangon de modernité, mais bien de **rendre l'enseignement supérieur plus résilient** ; mon ambition n'est pas de faire basculer l'université dans le tout numérique, ni de toucher à ses fondements en niant sa dimension humaine et sa fonction sociale, mais bien au contraire de **permettre à chacun de jouer son rôle en toutes circonstances et auprès de chacun.** C'est grâce aux outils numériques que la continuité pédagogique peut être maintenue, pour l'étudiant à risque contraint de rester chez lui, pour l'étudiant étranger empêché de rejoindre notre pays, ou pour chacun, en cas de reconfinement plus général. C'est grâce aux outils numériques aussi qu'il est possible de concilier accueil et protection en trouvant le juste équilibre entre le présentiel et le distanciel. Durant tout l'été, les établissements ont travaillé sans relâche pour définir cet équilibre, en fonction des filières de formations et des enseignements, tant il est vrai que la part de pratique, de manipulation, de geste technique, n'est pas la même d'une discipline à l'autre ; en fonction, également, des publics accueillis. Il est clair que les néo-bacheliers, qui sont sortis de l'enceinte scolaire depuis mars et font

leurs premiers pas dans l'enseignement supérieur, ont, plus que d'autres peut-être, besoin de prendre contact, au sens le plus littéral de ce terme, avec leur nouvel environnement.

Pour aider les établissements à se préparer à tous les scénarii en mutualisant leurs efforts, le Ministère et le SGPI ont lancé début juin un appel à projet sur l'hybridation des formations, prioritairement au niveau licence, pour créer des ressources pédagogiques accessibles à distance et partagées entre plusieurs établissements d'enseignement supérieur.

C'est ainsi les projets de 34 établissements qui ont été retenus. Les 15 initiatives les plus mûres bénéficieront de subventions allant de 900 000 à 3 000 000 d'euros et les 19 autres, d'un fond d'amorçage qui leur permettra de lancer dès maintenant la création de contenu tout en perfectionnant leur projet. Dans le cadre du plan de relance, ce seront 35 millions d'euros qui permettront aux universités d'étoffer leur offre numérique, de former leurs enseignants, de recruter des ingénieurs pédagogiques, d'acheter des équipements, de créer des cours en ligne.

Un accompagnement global et personnalisé

Ces outils sont l'une des clés de cette rentrée à risque, mais ils doivent trouver leur place dans un accompagnement qui doit redoubler d'attention et de vigilance. **L'accompagnement est le troisième défi de l'année universitaire 2020.** La réforme que j'ai engagée avec la loi ORE et la transformation de l'arrêté licence a fait de l'accompagnement un levier majeur de la réussite, à chaque étape de la formation de l'étudiant : au moment d'accéder à l'enseignement supérieur comme au moment de construire son parcours au travers du contrat de réussite pédagogique. **Les premières mesures de l'impact de la loi ORE sur la réussite étudiante montrent que cette réforme commence à porter ses fruits et va dans le bon sens, en particulier lorsque sont mis en place des parcours personnalisés** qui permettent des modules de formation complémentaires ou qui adaptent la durée des études, comme en témoigne le rapport de l'Inspection générale publié au mois d'août. Ces mesures d'accompagnement revêtent une importance toute particulière, alors qu'arrivent dans nos campus des néo-bacheliers et des étudiants fragilisés par le confinement. Nombre d'établissements s'y sont préparés en prévoyant des séances de coaching et d'évaluation et en renforçant le tutorat par les pairs, en prévoyant des pré-rentreées.

Cet accompagnement pédagogique n'est évidemment qu'une facette de l'accompagnement global que nous devons déployer pour favoriser la réussite des étudiants car vous le savez celle-ci ne se joue pas uniquement dans les amphis mais dans tous les autres pans de la vie étudiante, tels que le logement, le sport, la santé, la culture. Or, pour une partie des étudiants de ce pays, ces différentes facettes de la vie étudiante ne se vivent que sous un seul angle : celui de la précarité. En mettant un coup d'arrêt aux stages et à l'emploi, en les coupant de leur famille, la crise sanitaire a plongé les plus vulnérables dans de grandes difficultés. Comme je l'ai dit, la réponse à cette détresse a été exceptionnelle, tant de la part de la communauté universitaire que du Gouvernement qui a débloqué des aides pour leur venir en aide. **Cet effort se poursuit sur cette rentrée avec des mesures fortes pour soutenir le pouvoir d'achat des étudiants** : les frais d'inscription dans les universités ont été gelés, pour la deuxième année consécutive ; les bourses sur critères sociaux ont été revalorisées pour absorber l'impact de l'inflation ; le ticket U a été abaissé à 1 euro pour les boursiers, afin de faciliter leur accès à une alimentation de qualité ; l'enveloppe dédiée aux prêts étudiants garantis par l'Etat a été augmentée à 32 millions d'euros afin d'étendre le dispositif à 67 500 étudiants. Par ailleurs, de nombreuses aides complémentaires sont toujours mobilisables : aides au mérite, à la mobilité

géographique, à la mobilité internationale, aides spécifiques d'urgence. Ce ne sont pas moins de 2,3 milliards d'euros qui sont ainsi consacrés par le Ministère à l'accompagnement social des étudiants.

Il ne s'agit pas là d'une dépense tout à fait comme les autres : il s'agit de faire de la démocratisation de l'enseignement supérieur et de l'égalité des chances des réalités concrètes, des promesses républicaines tenues.

Cette préoccupation sera au cœur des mois à venir, car l'année universitaire ne se réduit évidemment pas à l'adaptation de notre enseignement supérieur à la crise sanitaire. Nous avons des chantiers à mener, pour faire de l'enseignement supérieur une clé de la relance de notre pays et plus largement de la construction de notre avenir.

3 chantiers pour tourner l'enseignement supérieur vers l'avenir : Egalité, Ecologie, Engagement

Vers toujours plus d'égalité, dans l'excellence, dans les territoires

Le premier de ces chantiers, comme je l'indiquais à l'instant, c'est celui de l'égalité des chances. Le Président l'a redit à l'occasion du 150^{ème} anniversaire de la proclamation de la République, nous sommes encore trop loin de cet idéal, dont l'éducation est la clé. C'est pourquoi la politique que je mène depuis 3 ans est guidée par une ambition : rendre l'enseignement supérieur vraiment accessible à tous. Pour cela, il faut que les jeunes puissent aller à l'enseignement supérieur par-delà tous les déterminismes ; mais il faut aussi que l'enseignement supérieur aille aux jeunes par-delà toutes les frontières géographiques.

Ce double mouvement qui a été initié, nous allons cette année l'amplifier.

En juillet dernier, j'ai donc installé un comité stratégique sur ce sujet, qui sera chargé, sous la présidence de Martin Hirsch, de réfléchir aux différents moyens d'encourager la diversité dans toutes les formations. Plusieurs pistes sont d'ores et déjà à l'étude comme les cordées de la réussite, qui ont fait leur preuve et gagneraient à monter en puissance, ou bien encore les classes préparatoires à l'enseignement supérieur, pour préparer les bacheliers à intégrer des filières d'excellence, une CPGE ou une école d'ingénieurs.

Dans le même temps, il nous faut aussi lutter contre la fracture territoriale, et **continuer à déployer l'enseignement supérieur partout sur notre territoire**, dans les zones rurales, dans les zones enclavées, afin de le rendre accessible à tous ceux qui, souhaitent poursuivre leurs études mais subissent des contraintes géographiques. Avec la création des campus connectés, l'Etat et les collectivités ont trouvé la bonne réponse à ces envies de formation contrariées par la géographie. Aujourd'hui que l'on habite Le Vigan, Nevers ou Saint-Brieuc, on peut désormais poursuivre ou reprendre des études à distance, obtenir un diplôme, avant de trouver un emploi ou de rejoindre les bancs d'une université.

D'ailleurs, pas plus tard que mercredi dernier, nous avons inauguré le plus petit campus connecté au Vigan, accueillant 19 élèves. Petit par la taille mais grand par l'ambition qu'il porte et par l'optimisme qu'il génère chez ses étudiants.

En cette rentrée 2020, **nous en comptons 33 labellisés, contre 13 l'an dernier**, avec des résultats très encourageants. Grâce à une enveloppe de 25 millions d'euros, nous allons donc poursuivre sur notre lancée cette année avec 2 vagues d'appels à projet en octobre et en décembre, qui permettront d'atteindre l'objectif de cent campus labellisés, pour plus d'égalité entre les citoyens et plus de vie dans nos territoires. Le succès du dispositif nous amène à réfléchir à son extension à d'autres contextes, à d'autres publics « empêchés ». Des campus connectés à l'hôpital, des campus connectés en prison, donneraient à notre société un tout visage, plus humain, plus résilient.

L'ESRI en première ligne de la transition écologique

Aux côtés de l'égalité, l'autre chantier de cette année 2020-2021 sera l'écologie. **Sur le terrain de la lutte contre le réchauffement climatique, l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation a un rôle de premier plan à jouer**, comme l'a récemment souligné la convention citoyenne pour le climat. La communauté universitaire est faite de chercheurs et d'enseignants chercheurs, autrement dit, de cette part de la société qui cherche à comprendre, à objectiver, à trouver des solutions pour lutter contre le réchauffement climatique, comme elle le fait au sein du GIEC ; la communauté universitaire est aussi faite d'étudiants, autrement dit de cette jeunesse qui se mobilise pour changer le monde, en marchant pour le climat ou en s'engageant dans la vie associative. **L'enseignement supérieur est tout désigné pour devenir le laboratoire de la transition écologique** et faire le « *lien entre la compréhension de l'urgence climatique et le passage à l'action* », selon les mots de la convention citoyenne, car elle l'offre l'opportunité de décrypter le changement climatique, de chercher des solutions et de les mettre en œuvre dans un seul et même lieu. Parce que la communauté universitaire est riche de toutes ces dimensions, **la réponse de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation au défi de la transition écologique doit être globale**, elle portera tant sur le contenant que sur le contenu, tant sur les campus et leurs bâtiments que sur ce qu'on y enseigne et sur ce qu'on y fait.

Pour y parvenir, 2 leviers majeurs doivent être activés :

- **Le premier, c'est celui de l'immobilier.** La baisse de la consommation énergétique des bâtiments d'au moins 60% est une des clés de la neutralité carbone que notre pays s'est engagé à atteindre en 2050 ; or, les bâtiments universitaires représentent le 2^{ème} parc immobilier de l'Etat. Leur rénovation énergétique participe donc activement de l'économie durable dans laquelle le Gouvernement souhaite engager notre pays au travers de France Relance. Dans le cadre des 4 milliards d'euros consacrés par ce plan à la rénovation des bâtiments publics, un appel à projet spécifique a été lancé la semaine dernière en direction des établissements d'enseignement supérieur et du réseau des CROUS: il permettra notamment de soutenir une première série de projets engageables d'ici fin 2021.
- Le second, c'est celui de l'enseignement. Dans la mesure où les universités et les écoles forment une grande partie des citoyens de demain, elles portent la responsabilité de préparer aux métiers de la transition écologique et plus largement, de sensibiliser l'ensemble des étudiants aux enjeux climatiques et écologiques. Afin d'accompagner au mieux les établissements dans ce défi, **j'ai lancé en février un groupe de travail, présidé par Jean Jouzel.** Cette concertation réunit l'ensemble des parties prenantes (organisations étudiantes, conférences des établissements d'enseignement supérieur, administrations centrales, employeurs autour de chercheurs et d'enseignants-chercheurs) engagés sur la thématique de

la transition écologique à commencer par Jean Jouzel. Les premiers éléments de réponse à la demande d'une sensibilisation et d'une formation de tous les étudiants aux enjeux et aux moyens de la transition écologique seront apportés dans les prochaines semaines. Une stratégie d'ensemble sera élaborée en étroite concertation avec les établissements dans le respect de leur autonomie et de leur liberté académique mais en s'appuyant sur la richesse des initiatives existantes.

Valoriser l'engagement étudiant sous toutes ses formes

De manière plus générale, **nos établissements doivent être des terrains d'expérimentation et d'engagement pour nos étudiants**. Ce sera la 3^{ème} ligne de force de cette année universitaire. Transformer son campus en campus durable ; donner quelques mois à un établissement, à une association, à une collectivité, à notre pays, dans le cadre du service civique : l'engagement étudiant a bien des visages et nous en avons eu un bel aperçu durant le pic épidémique, que ce soit grâce aux étudiants en santé, qui ont fait preuve d'une abnégation remarquable, aux jeunes start-upers qui ont repositionné leurs produits ou leurs services pour mieux répondre aux besoins des soignants, ou aux associations étudiantes, qui ont multiplié les actions pour lutter contre la précarité et l'isolement de leurs pairs.

Dans tous les cas, c'est ce sens de l'initiative et cette créativité, que j'ai souhaité encourager chez tous les étudiants avec **le plan sur l'esprit d'entreprendre** qui a commencé à se déployer en 2019 et qui montera en puissance sur les 2 prochaines années. Doté de 15 millions d'euros sur 3 ans, il vise à sensibiliser 100% des étudiants à l'esprit d'entreprendre, à renforcer la qualité et la visibilité des formations des pôles PEPITE, et à soutenir les projets d'entrepreneuriat des étudiants, qu'il s'agisse de créer de start-up, de reprise d'activité ou d'intrapreneuriat dans une administration. Pour la première fois cette année, en octobre, une semaine sera dédiée à l'entrepreneuriat étudiant, partout en France, afin de faire vivre l'esprit d'entreprendre au travers de rencontres, d'ateliers, de partage d'expériences. Pour certains, ce sera le point de départ d'une vocation d'entrepreneur, pour d'autres la naissance d'un intérêt pour l'innovation qui se concrétisera plus tard, dans le cadre d'une thèse CIFRE ou du concours I-Phd ; pour tous, cette sensibilisation à l'entrepreneuriat sera synonyme de plus de créativité, d'agilité et d'un autre rapport au risque.

Former l'ensemble des étudiants aux compétences de demain, valoriser toutes les formes d'entrepreneuriat, accompagner ceux qui rêvent de monter leur entreprise le plus loin possible, **c'est cela, aussi, la contribution de ce ministère à la relance et au-delà, à l'avènement d'une société plus innovante, plus engagée et plus résiliente.**

Un terrain d'action privilégié : le territoire

Egalité, Ecologie, Engagement. **Ces 3 chantiers ont un point commun : le territoire**. Pour chacun d'eux, c'est là que tout commence, c'est là que tout se joue. C'est le cas des campus connectés, qui sont le fruit d'un partenariat étroit entre l'Etat et les collectivités territoriales ; c'est le cas des campus durables, qui constituent l'un des 5 grands axes des futurs contrats de plan Etat-régions ; c'est le cas,

aussi, des PEPITE, qui ont vocation à porter une stratégie de territoire et à se nourrir du tissu d'entreprises et d'associations locales.

Le territoire, c'est le cadre où l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation trouve aussi son sens : c'est là que ses idéaux et ses valeurs universelles trouvent un point d'ancrage et se déclinent, en insertion professionnelle, en innovations, en développement culturel et économique ; c'est là que l'université s'incarne, en se colorant de l'histoire, de la géographie, du dynamisme industriel de son territoire.

C'est pour accompagner les établissements dans l'affirmation de leur signature territoriale que j'ai souhaité rénover les relations entre l'Etat et les universités au travers du dialogue stratégique et de gestion. C'est pour reconnaître le territoire comme un partenaire essentiel de leur politique que j'ai souhaité qu'un volet dédié figure dans les contrats d'établissement avec les collectivités.

Pour consolider encore davantage le dialogue entre l'Etat et les régions, en amont des contrats d'établissement et des CPER, **j'ai mis en place un groupe de travail conjoint entre le MESRI et les régions**, en juillet dernier. La prolongation des contrats doctoraux perturbés par la crise sanitaire, la création de places en IFSI, le ticket universitaire à un euro pour l'ensemble des boursiers, sont les premiers fruits de cette coopération renforcée qui enregistrera, j'en suis convaincue, d'autres succès dans les mois à venir. Les régions seront notamment un partenaire incontournable pour relever le défi de la rénovation thermique de l'immobilier universitaire et des résidences étudiantes. Parallèlement, je poursuivrai mon Tour de France des « Territoires de Savoirs », que j'ai entamé fin mai dans les Hauts de France dès le mois d'octobre.

Le territoire, c'est aussi, à bien des égards, l'espace où se joue notre attractivité internationale, l'espace où se construit le rayonnement de notre enseignement supérieur. Il y a quelques semaines, **le classement thématique puis le classement global de Shanghai** ont consacré l'excellence de nos universités, qui ont hissé notre pays au 3^{ème} rang du top 20 mondial. La 14^{ème} place décrochée par l'Université Paris Saclay, par ailleurs 1^{ère} en mathématiques, les performances de l'Université Paris Sciences et Lettres, de Sorbonne Université, de l'Université de Paris et de l'Université Grenoble Alpes pour ne citer qu'elles, la percée de l'Université de Montpellier et de Sorbonne Université en écologie et océanographie, sont la conséquence directe du renouvellement de nos politiques de site. Grâce aux nouveaux outils offerts par l'ordonnance du 12 décembre 2018, les universités, les écoles et les organismes ont pu surmonter leurs vieux clivages et se regrouper autour d'une identité, d'un projet et d'un destin communs, lisible, visible de tous.

Nos établissements savent jouer collectif pourvu qu'on leur en laisse la liberté : ils l'ont montré à l'échelle nationale dans le cadre des regroupements comme ils l'ont montré à l'échelle européenne en étant présents dans 28 des 41 projets d'universités européennes sélectionnés et financés par la Commission.

Ces excellents résultats doivent nous encourager à redoubler d'effort pour projeter notre enseignement supérieur français hors de nos frontières, grâce aux universités européennes et à Erasmus, dont la France est l'un des soutiens indéfectibles, grâce au plan *Bienvenue en France*, qui continue d'améliorer en continu les conditions d'accueil des étudiants étrangers, mais aussi, grâce à un pari, plus résolu, sur ce qui est au cœur de l'excellence de notre enseignement supérieur et du rayonnement culturel de la France : sa recherche.

Un horizon pour la jeunesse : la loi de programmation pluriannuelle de la recherche

Vous le savez, cette année est aussi celle de la loi de programmation pluriannuelle pour la recherche, dont le projet est actuellement débattu au Parlement ce mois-ci.

Dans une rentrée compliquée, à l'horizon incertain, **ce projet de loi est une bouffée d'oxygène particulièrement bienvenue et une vraie raison de croire en l'avenir**. En particulier pour notre jeunesse, pour tous les étudiants qui font ces jours-ci leur entrée à l'université.

Car la première ambition de ce projet de loi, **c'est de leur redonner l'envie de devenir chercheur**. L'une des caractéristiques de la génération qui arrive aujourd'hui sur les bancs de l'université, c'est sa quête de sens ; or la recherche est l'une des activités les plus aptes à satisfaire ce besoin, parce qu'elle éclaire notre compréhension du monde, parce qu'en posant aujourd'hui des questions très abstraites, elle prépare les solutions concrètes aux problèmes de demain. En réinvestissant dans la recherche publique 25 milliards d'euros sur les dix prochaines années, ce projet de loi entend donc susciter des vocations en rendant les carrières scientifiques plus attractives.

Ce regain d'attractivité il se jouera sur 3 terrains : le premier, c'est celui de la revalorisation de l'ensemble des métiers de la recherche, dans tous les corps et tous les grades. 92 millions d'euros supplémentaires y seront consacrés chaque année pendant toute la durée de la programmation. Le deuxième, c'est celui de la **sécurisation des parcours scientifiques et de l'amélioration de l'entrée dans le métier**. Ce texte porte un plan inédit en faveur des doctorants et des jeunes chercheurs. Il prévoit d'augmenter de 20% le nombre de thèses financées dans toutes les disciplines, et de rehausser leur rémunération de 30%. La création d'un contrat post-doctoral assurera la transition vers un poste pérenne et les recrutements de maître de conférence et de chargés de recherche ne s'effectueront plus en dessous de 2 SMIC. La création de chaires de professeurs juniors permettra d'offrir, en parallèle des parcours classiques, et en plus de ces parcours, d'autres voies de recrutement à cette nouvelle génération de talents. Le 3^{ème} terrain déterminant pour l'attractivité des carrières scientifiques, **c'est l'environnement global de la recherche**. En facilitant l'accès aux financements de l'ANR grâce à une hausse de son budget, en soutenant la recherche de base, en augmentant le nombre d'ingénieurs et de techniciens titulaires et en sécurisant la situation des contractuels avec des CDI de mission scientifique, en simplifiant la vie des laboratoires, la programmation améliorera très nettement les conditions d'exercice de la recherche afin que les jeunes qui embrassent aujourd'hui cette voie ne se sentent pas trahis dans leur vocation et puissent se consacrer pleinement à la science, sans courir après les financements et les personnels ni se faire engoutir par les tâches administratives.

Ce projet de loi ne permettra pas seulement à la jeunesse de poser un autre regard sur les carrières scientifiques, mais sur l'avenir en général. **C'est la recherche qui prépare le monde dans lequel elle va vivre et travailler demain**. La croissance de demain, les emplois de demain, dépendent en partie de notre capacité à transférer le formidable potentiel d'innovation qui repose sur les étagères de nos laboratoires vers les entreprises. C'est la raison pour laquelle le projet de loi prévoit de faciliter la mobilité des chercheurs entre le public et le privé et d'accélérer la recherche partenariale. L'économie

durable dans laquelle la jeunesse veut inscrire la relance, le monde plus écologique, plus solidaire, plus démocratique, auquel elle aspire, naîtront des connaissances que la recherche aura pu construire pour nous aider à cultiver, à produire, à nous déplacer et à vivre ensemble autrement. Plus encore, si la nouvelle génération veut pouvoir prendre pleinement part à ces changements, il faut qu'elle puisse comprendre et participer aux grandes orientations de la science. C'est pourquoi la future programmation de la recherche s'attache à favoriser la recherche participative et la diffusion la plus large de la culture scientifique, technique et industrielle.

A travers ce projet de loi, à travers le plan de relance qui consacre aussi 6,5 milliards d'euros supplémentaires à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation dans les trois prochaines années, le Gouvernement témoigne toute sa confiance dans la connaissance et dans la capacité de la jeunesse à s'en emparer pour changer le visage de notre pays, pour rendre notre société plus inventive, plus audacieuse, plus respectueuse des autres et de la nature.

Saisissons cette chance, emparons-nous de cela, et restons mobilisés et vigilants face à une circulation active du virus et faisons de cette année universitaire une opportunité, une nouvelle étape vers un avenir plus prometteur.